



Le GARDANGELOIS

Décembre 2025

PROGRAMMATION HIVER

Détails en page 7

PLAISIR D'HIVER

Détails en page 8



YVAN PINSONNEAULT, MAIRE

y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ALEXANDRE ROY, DISTRICT 1

a.roy@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ÉRIC MÉNARD, DISTRICT 2

e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

JONATHAN ALIX, DISTRICT 3

j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

CHARLES CHOQUETTE, DISTRICT 4

c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

BENOIT PEPIN, DISTRICT 5

b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

MARIE-ÈVE GOOS, DISTRICT 6

me.goos@municipalite.ange-gardien.qc.ca

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

12 janvier

PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL

12 janvier

Municipalité d'Ange-Gardien

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

Tel. : 450-293-7575

Télec. : 450-293-6635

Courriel : info@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Web : www.infoange.ca

Facebook : www.facebook.com/ComitedesloisirsAngeGardien

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

Bibliothèque Ruth Benoît

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

Tel. : 450-293-7567

Courriel : biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 14h à 17h & 18h30 à 20h

Jeudi : 18h30 à 20h

Mot du maire	3
MADA	4
FADOQ	6
Programmation hiver	7
Plaisir d'hiver	8
Bibliothèque Ruth Benoit	10
Chroniques municipales	11
Procès-verbal	13
Commanditaires	20
Calendrier	24

LE MOT DU MAIRE

YVAN PINSONNEAULT



La Boucle 2026

La grande majorité d'entre vous connaissez ou avez entendu parler du Grand Défi Pierre Lavoie, qui multiplie les initiatives afin de développer et soutenir la promotion de toute activité contribuant directement ou indirectement à l'adoption d'un mode de vie plus actif, surtout chez les jeunes. Le Défi des Cubes énergie et *La Grande récompense*, la Tournée des écoles avec le Véhicube, le 1000 KM, La Couse, La Boucle, La Grande marche et bien d'autres font partie des événements que Go le Grand Défi inc., organisme à but non lucratif, réalise afin d'encourager les Québécois à adopter de saines habitudes de vie et pour que les choix santé deviennent la norme des générations de demain.

D'ailleurs, je vous annonce en primeur que Monsieur Pierre Lavoie lui-même, l'un des conférenciers de motivation professionnelle les plus demandés à travers le Québec, fondateur du Grand Défi, athlète de calibre international ayant participé huit fois à l'Ironman d'Hawaï, sera de passage à Ange-Gardien le 16 avril prochain pour y prononcer une conférence lors de la soirée reconnaissance des bénévoles. Si vous faites partie de ceux-là, réservez cette date dans vos agendas parce que je vous assure déjà que vous serez conquis par son histoire exceptionnelle, sa force incroyable et ses talents de communicateur. Je n'en dis pas plus pour le moment, mais restez à l'affût.

Revenons au Grand Défi Pierre Lavoie, plus particulièrement à l'évènement cité en titre, *La Boucle 2026*!

La Boucle, c'est un évènement cycliste de grande envergure du Grand Défi Pierre Lavoie où quelque 5000 cyclistes (boucleurs) se joignent aux cyclistes du 1000 KM le temps de pédaler 135 km, sans chronomètre, sur un parcours sécurisé.

J'y reviens parce que j'ai l'immense honneur de vous annoncer que la Boucle 2026, dont le départ et l'arrivée se feront sur le site du Collège militaire royal de Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 juin 2026, s'arrêtera à Ange-Gardien, qui a été choisie comme premier site de ravitaillement : Ravit'eau!

C'est donc au tour de toute la population d'Ange-Gardien de bloquer une date dans son agenda : le 13 juin 2026! Attendez-vous à vivre un évènement historique chez vous, haut en couleur et rempli d'émotions. Préparez-vous à accueillir ces quelque 6000 passionnés, à les encourager, à les applaudir et à marquer leur imaginaire autant qu'ils marqueront les vôtres et celui de vos enfants.

Beaucoup d'informations vous seront communiquées au cours des prochains mois. Rapidement, le parcours sera dévoilé, l'organisation sera amorcée, des bénévoles seront recrutés et nous vous partagerons comment vous serez mis à contribution pour que le Ravit'eau d'Ange-Gardien soit **LE COUP DE CŒUR** des boucleurs 2026!

CINE *Conférence*

MADA

GRATUIT

JEUDI LE 15 JANVIER DE 13H30 À 15H30
CAFÉ ET TROUS DE BEIGNES À 15H30

Au cœur des Rocheuses, l'Alberta épate ses visiteurs avec ses montagnes spectaculaires, ses lacs glaciaires et sa faune d'une richesse inestimable. Installés dans ce paradis naturel pour 5 mois, Yannick, Marie et leur fille Sofia ont exploré en profondeur cette province pour capter des images grandioses au fil des saisons. Vous explorerez entre autres les parcs de Banff, Jasper, Waterton et Kananaskis, et sortirez des sentiers battus à la découverte des Badlands sur les traces des dinosaures et ferez la rencontre des habitants pour découvrir une province où les traditions autochtones et la culture des cowboys sont encore bien présentes!

Un film de Yannick Gervais et
Marie Bolduc-Béliveau,
avec la participation de
Sofia Gervais (Waterloo)

Style du film : récit de voyage

Inscription au www.infoange.ca ou
par téléphone au 450.293.7575



intro 10 minutes, film 1h30, retour et questions 20-30 minutes

RENCONTRE HIVERNAL

Réservé aux aînés

À partir du lundi 12 janvier de 13h00 à 14h00

Période de patinage libre;

Vous avez accroché vos patins?

Vous êtes les bienvenus à venir marcher en groupe avec Patricia Ares, kinésiologue. Départ de la patinoire.

À 14h00 on s'encabane pour prendre un bon café.



BINGO D'AMOUR



Le bingo d'amour, une activité qui rassemble 2 générations dans une ambiance chaleureuse.
Venez jouer au bingo et accompagner les enfants du service de garde de l'école.



Quand: Vendredi le 20 février
Où: Gymnase de l'école
Horaire: 9h45 Ouverture des portes
10h00 Bingo
10h30 Café & collation et suite du bingo



Prix de participation

Merci au bureau d'Andrée Larouche pour sa participation financière de 250 \$

Activité pour tous les aînés

Inscription avant le 13 février au www.infoange.com ou au 450.293.7575

Les enfants s'inscriront via leur service de garde à la fin janvier

MESSES À L'ÉGLISE

Messe de Noël le 24 décembre à 20h00
Messe du Jour de l'An le 1 janvier à 10h00

Venez vous rassembler avec nous. Vous aurez l'opportunité de voir vos proches, amis ou même de nouvelles rencontres, dans notre paroisse.

Merci d'être là!

SESSION DE BAINNADE

PISCINE DE ST-CÉSAIRE

GRATUIT



Municipalité
amie des aînés



Pour les aînés/retraités
et les femmes enceintes

NOUVELLE SESSION
18 FÉVRIER AU 29 AVRIL
*CONGÉ LE 4 MARS

LES MERCREDIS DE 13H À 14H

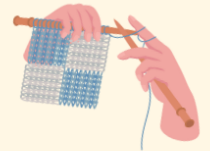
Bain libre et/ou cours d'aquaforme.

Inscription au choix, à l'unité ou pour la session au www.infoange.ca. Contactez Jennie Rainville au 450-293-7575 #228 ou par courriel au j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca



Rendez-vous de Tricot-Crochet

Vendredi de 13h30 à 15h30



Dernier cours le 12 décembre, de retour le 9 janvier

Lise Laflamme, responsable, vous attendra au local de la FADOQ.

1\$/vendredi (dons supplémentaires volontaires).

Aucune inscription requise. Vous venez lorsque vous voulez!

Matériel à apporter : votre laine et vos broches/crochets.

fadoq

Le local sera ouvert jusqu'au 18 décembre pour ses activités et de retour le 6 janvier 2026.

Prochains bingos : 10 décembre, 14 et 28 janvier



Pour info : Manon 450-210-2277

Claudette 450-293-2217

Le club FADOQ remercie ses commanditaires qui ont fait de ce dîner des fêtes une réussite.

La caisse Desjardins;
Jodoom Électrique Inc;
EML;
Entreposage 235 inc.;
Marché du village;
Dexsen;
Structure alternative;
Traction Ange-Gardien;
F. Ménard;
Députée Andréanne Larouche;

Députée Audrey Bogemans
Pharmacie Familiprix;
Pharmacie Jean Coutu;
B. Paquette;
Municipalité Ange-Gardien;
Chocolats Colombe;
Starbuck;
Grenier Gardangeois;
Ben & Florentine;
Garage Automobile Voghell Inc.;

La clé du sommeil;
Ultramar;
Lleamar;
Excavation François Robert;
Distag Inc.;
Fleur Excel;
Mini Moteur CBR Inc.;
Les entreprise Granby-Silo Inc.;
Wendy's;
Restaurant St-Hubert;
Salon Audrey.

Programmation Hiver

INSCRIPTIONS ENTRE LE 8 DÉCEMBRE ET LE 5 JANVIER

www.infoange.ca

Session de 12 cours pour 108\$/135\$ non-résident

FLEX - 12 JANVIER AU 30 MARS



Lundi 18h à 19h au gymnase de l'école - Exercice de mobilité et d'étirements, ainsi que diverses méthodes de bien-être.

CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT - 12 JANVIER AU 30 MARS



Lundi 19h à 20h au gymnase de l'école - Entraînement par intervalles qui augmentent la dépense énergétique et aide à développer l'endurance aérobie. Mélange d'exercices musculaires/cardio avec courtes périodes de repos.

YOGA DYNAMIQUE - 13 JANVIER AU 31 MARS

Mardi 18h30 à 19h30 à la salle communautaire avec Sylvain Blondeau - Exploration du volet traditionnel du yoga dans une formule dynamique qui permet de libérer les tensions.

ATELIERS SOCCER - 16 JANVIER AU 10 AVRIL *CONGÉ LE 6 MARS

Vendredi 18h00 à 19h15 - 7 ans à 10 ans mixte

Vendredi 19h15 à 20h30 - 11 ans à 14 ans mixte

Le but est de développer et de favoriser les aptitudes à la pratique du soccer. Cette activité vous propose des séances techniques d'entraînement avec des mini ateliers.

Responsable: Jean-Pierre Pappalardo

PICKLEBALL - DÈS LE 6 JANVIER *CONGÉ LES 23 ET 30 DÉCEMBRE

Mardi 18h30 à 19h30 ou 19h30 à 20h30

3 terrains disponibles au gymnase de l'école, pour des réservations d'une heure. Prêt d'équipements sur place avec pièce d'identité.

Réservation en ligne www.infoange.ca 20\$/terrain

JEUX LIBRES PARENTS-ENFANTS - DÈS LE 11 JANVIER

Dimanche de 9h00 à 12h00 pour les enfants de 9 mois à 12 ans *gratuit*

Du matériel de sport sera mis à la disposition des usagers: tapis, matériel pour la motricité, ballons, etc. Dans le gymnase de l'école. SVP, apporter vos chaussures d'intérieur.

PIANO

Les mercredi, selon l'horaire établis avec France Brasseur

Bibliothèque municipal

Inscription au 450.775.0437

PLAISIR D'HIVER

Samedi le 31 janvier

Venez profiter des installations de la patinoire et de la glissade en plus des activités organisées pour **toute la famille!**

De 13h00 à 17h00, terrain des loisirs:

Tours de calèche, départ de la cour d'école;
Mini-ferme;

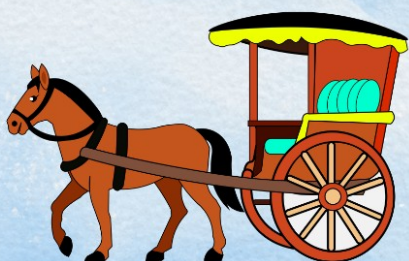
Activités animées: Slingshot géant, lancer de la hache gonflable, curling géant;

Collation offerte jusqu'à 16h30 par la Popote Roulante, à la salle communautaire

De 16h00 à 20h00, à la patinoire:

Patin disco

Chocolat chaud sur place



PATINOIRE &
GLISSADES

Ouverture à venir

Surveillez nos publications

Nous vous rappelons que la pratique de sports d'hiver dans les installations de la Municipalité sont des activités libres et que des règles sont applicables aux différents sites. À cet égard, la Municipalité assure une surveillance ponctuelle des lieux. Les parents sont donc responsables en tout temps de la sécurité de leurs enfants.



PARC DES GLISSADES

171, rue Saint-Georges

Parc à neige avec glissade et modules pour planchistes et skieurs.
9h à 22h / 7 jours sur 7



PATINOIRE MULTISPORT COUVERTE

226, rue Saint-Jean

Patinoire en 2 sections : patinage libre et hockey libre
8h à 22h / 7 jours sur 7

****Patinoire réservée les lundis de 13h00 à 14h00 pour les aînés (à partir du 12 janvier).****

TOU GO

Source : Article tiré de montougo.ca, un site Web qui fait la promotion des saines habitudes de vie.
Reproduit avec permission.

4 recettes pour un repas de Noël simple

Voici 4 recettes simples pour composer un menu de Noël festif : entrée, plat principal, dessert et brunch. Le tout à préparer **sans stress** pour profiter pleinement des célébrations en famille et de ce qui compte vraiment : le temps passé ensemble!

La verrine de crevette → Une entrée chic mais facile

Le mijoté de poulet crémeux → Du réconfort en casserole pour le plat principal

Le blanc-manger bleuet et érable → Un dessert classique revisité

La chakchouka → Un brunch simplifié tout-en-un



Recettes disponibles au <https://montougo.ca/manger-mieux/astuces-pour-les-repas/4-recettes-pour-un-repas-de-noel-simple/>



Nouveautés

Adultes

Magie à Fermont—Jo Bessett
Le loup noir—Louise Penny
Le Boyfriend—Freida McFadder
Fille mère—Ingrid Falaise
La bête—Michèle Ouimet
Cent ans d'histoire—Janette Bertrand

Jeunesse

Planète olympique/Les jeux d'hiver—François Gravel
Courir les mouches à feu—Andrée Poulin
Atomick Lucas—Pirates Sourcil
Chroniques de Ruelles/les rencontres de Zara—Sampar
Loup aventures en mythologie—Oriane Lallemand
Astérix en Lusitanie—R. Goscinny

COUP DE



ROMANCE DE NOËL



L'HEURE
du Conte

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025
18h30
Thématique de Noël
Venez en pyjama!



Tirages de Noël le 18 décembre

0-11 ans



12-17 ans



18 ans et +



Dessin de Noël



Collecte de sang

Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264



LUNDI 15 DÉCEMBRE

14 h 30 à 20 h

Salle communautaire

Municipalité d' *Ange Gardien*



Joyeuses Fêtes!



Prenez note que le bureau municipal sera fermé du mardi 23 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclusivement.

Société de l'assurance
automobile
Québec



Opération
Nez rouge
Granby - Cowansville



NOUS SOMMES EN OPÉRATION !

28 ET 29 NOVEMBRE
5-6, 12-13, 18-19-20,
26-27 ET 31 DÉCEMBRE

(579) 420-6011 /



PRIX DE LA RELÈVE AGRICOLE

« Félicitations aux finalistes 2025! Marie-Eve, Mylène et Samuel Ostiguy de la Ferme Janot incarnent la réussite d'un transfert familial graduel. Éleveurs de vaches holsteins pur sang, ils misent sur la qualité, le bien-être et la durabilité pour assurer la pérennité de cette ferme de 5e génération.»

-MAPAQ



FRIPERIE DE L'ANGE

FERMÉE POUR LES

Vacances de Noël

**21 Décembre 2025
Au 04 Janvier 2026**

**DÉPÔT DE VOS DONS LE
05 JANVIER AFIN QUE NOS BÉNÉVOLES
PUISSENT PROFITER DE LEURS REPOS
BIEN MÉRITÉ**

MERCI

Procès-verbal Séance ordinaire du 17 novembre 2025

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Adopté à l'unanimité.

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 17 novembre 2025, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, Mme Marie-Ève Goos, M. Éric Ménard, M. Benoit Pepin et M. Alexandre Roy.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale est également présente.

RÉSOLUTION 11-230-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-231-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION, 2 OCTOBRE, 18 H 45

Il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 2 octobre, 18h45.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-232-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE, 20 H

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre, 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-233-25 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2025

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 1^{er} octobre 31 octobre 2025.

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Fournisseurs	778 601.56\$
Déboursés directs	31 735.19\$
Salaires	102 994.77\$

RÉSOLUTION 11-234-25 DEMANDE DE DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu :

- D'appuyer les étudiants du 5^e secondaire en contribuant au financement de leur album des finissants, pour l'École Paul-Germain-Ostiguy pour un montant de 150 \$,
- D'offrir au Club de Patinage Artistique de Farnham un espace publicitaire de 100 \$ pour le spectacle de patins qui aura lieu le 25 et 26 avril prochain.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-235-25 COLLECTE DE SANG DU MAIRE LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'accueillir dans la salle communautaire, le lundi 15 décembre 2025, la collecte de sang annuelle organisée par Héma-Québec et sous la présidence d'honneur du maire de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-236-25 DEMANDE DU CPE BAMBIN CLUB – DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS

Considérant la demande d'aide financière reçue du CPE Bambin Club relativement au déneigement des stationnements, soit celui en façade de l'installation 1, rue Saint-Jean, et celui du stationnement longeant le côté du bâtiment de l'installation 2, rue Principale;

Considérant que lesdits stationnements sont utilisés par des parents utilisateurs ainsi que des citoyens environnants;

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'adopter toute mesure non réglementaire en matière de services de garde à l'enfance, notamment en aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder une aide financière de 1 325,00 \$ au CPE Bambin Club afin de contribuer au déneigement des aires de stationnement des installations ci-dessus mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-237-25 PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACES 2027-2037 – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Suite à la réception de la planification des besoins d'espace 2027-2037 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la municipalité d'Ange-Gardien approuve la planification des besoins d'espaces 2027-2037 et informe le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières de la situation de l'ensemble des projets de développement domiciliaire prévu sur le territoire de la municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-238-25
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES –
CONSULTATION PLAN TRIENNAL 2026–2027, 2027-2028 ET 2028-
2029**

Considérant la réception du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2026-2027 2027-2028 et 2028-2029 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu que la municipalité d'Ange-Gardien y soit favorable et, qu'en conséquence, elle n'émette pas d'avis à cet égard.

Adopté à l'unanimité.

**DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES AINSI QUE LA LISTE DES
DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires de Mme et MM Yvan Pinsonneault, Charles Choquette, Marie-Ève Goos, Éric Ménard, Benoit Pepin, Jonathan Alix et Alexandre Roy sont déposés à la présente séance ordinaire du conseil.

Conformément à l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des dons et de dépenses (formulaires DGE-1038) de Mme et MM Jonathan Alix, Charles Choquette, Marie-Ève Goos, Éric Ménard, Benoit Pépin, Alexandre Roy ainsi que M. Yvan Pinsonneault sont déposés à la présente séance ordinaire du conseil.

**RÉSOLUTION 11-239-25
NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que Mme Marie-Ève Goos, soit nommée maire suppléante.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-240-25
MISE À JOUR DES SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES**

Considérant que la résolution 11-239-25 autorise la nomination de Mme Marie-Ève Goos, au poste de maire suppléante, de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Considérant que des modifications doivent être apportées auprès de la Caisse Desjardins de la Pommeraie afin d'autoriser les signataires;

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que le conseil autorise les seules personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité d'Ange-Gardien, pour les comptes détenus à la Caisse Desjardins la Pommeraie à compter du 17 novembre 2025;

- M. Yvan Pinsonneault, maire
- Mme Marie-Ève Goos, maire suppléante

Conjointement avec :

- Mme Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière
- Mme Carole Latour, directrice des Services administratifs.

Que ces personnes puissent également, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet aux règlements d'emprunts et aux garanties de la Municipalité d'Ange-Gardien, pour tous les comptes détenus à la Caisse Desjardins la Pommeraie;

Que le conseil autorise madame Carole Latour en tant qu'administrateur principale du service en ligne AccèsD Affaires.

Que la présente résolution abroge la résolution numéro 11-206-21, adoptée lors de la séance ordinaire, tenue le 22 novembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-241-25
ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CPE BAMBIN CLUB –
VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Considérant la résolution numéro 09-202-25 et à la signature de l'entente de partenariat avec le CPE Bambin Club, il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'autoriser le versement de la contribution financière de 10 000 \$ au CPE Bambin Club pour le projet de cour extérieure de l'installation de la rue Saint-Jean.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-242-25
OFFRE DE SERVICES DE M^E ÉLAINE FRANCIS – CONSULTATIONS
GÉNÉRALES 2026**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de renouveler l'offre de services de Vox Avocat (e)s, pour des services de consultations générales pour des services de consultations générales pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, au montant de 500 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-243-25
OFFICE D'HABITATION HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE – ADOPTION
BUDGET RÉVISÉ # 4 DE L'AN 2025 DU 17 OCTOBRE 2025**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par Mme Marie-Ève Goos

et résolu d'accepter le budget révisé # 4 de l'an 2025 de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour l'ensemble immobilier numéro 2198 daté du 17 octobre 2025, faisant passer la contribution de la Municipalité de 3 841 \$ à 4 061 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-244-25
OFFICE D'HABITATION HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE – ADOPTION
BUDGET RÉVISÉ # 5 DE L'AN 2025 DU 4 NOVEMBRE 2025**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accepter le budget révisé # 5 de l'an 2025 de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville daté du 4 novembre 2025, faisant passer la contribution de la Municipalité de 4 061 à 3 981 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-245-25
MIGRATION VERS UN NOUVEAU LOGICIEL DE CLASSEMENT**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser l'achat du logiciel Qore Ultima au montant de 10 700 \$, taxes en sus telle l'offre de service reçue de COGINOV en date du 2 octobre 2025, ainsi qu'un nouveau serveur Dell Power Edge T360 de la compagnie Logimax Service Informatique au montant de 7 211,10 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 11-246-25
ENTENTE DE SERVICE AVEC L'ASSOCIATION DES POMPIERS
AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE (APAM)**

Considérant que l'entente avec l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM) prendra fin le 31 décembre 2025, il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu de renouveler l'entente avec l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM) et d'autoriser la directrice générale madame Brigitte Vachon, à signer les documents relatifs pour et au nom de la municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-247-25
ACHAT D'UNE LAVEUSE À BUNKER ET ANNULATION DE LA
RÉSOLUTION NUMÉRO 10-213-25**

Considérant que la résolution numéro 10-213-25 autorisant l'achat d'une laveuse à BUNKER de l'entreprise Dalex Jacar Québec ne peut être réalisé puisque l'offre n'était plus valide au moment de son adoption;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

1. D'annuler la résolution numéro 10-213-25
2. D'autoriser l'achat d'une laveuse à BUNKER au montant de 8 492 \$, taxes en sus de l'entreprise ARÉO FEU, tel l'offre de service du 3 novembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-248-25
FEU DE BROUSSAILLES DERRIÈRE LE 105, RTE 235 ET FEU DE FORÊT
AU 673, RANG SAINT-GEORGES**

Considérant le feu de broussailles derrière le 105, route 235 et le feu de forêt au 673, rang Saint-Georges qui ont eu lieu les 19 et 20 octobre 2025, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'autoriser la présentation d'une réclamation de dépenses à l'Organisme SOPFEU.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-249-25
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES
POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

Considérant que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Considérant que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I et/ou de 0 pompier pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au

ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Rouville en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rouville.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-250-25
ÉMONDAGE D'ARBRES SITUÉS PRÈS DES LAMPADAIRES DANS LE SECTEUR DE LA VOLIÈRE**

Considérant que certains arbres (branches) obstruent les lampadaires dans le secteur de la Volière, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser Les Entreprises Benjamin enr. à procéder à des travaux d'éclaircissement des arbres (branches) ciblés qui nuisent à la visibilité de certains lampadaires dans le secteur de la Volière pour un montant de 520 \$, taxes en sus, telle l'offre de service du 21 octobre 2025.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-251-25
DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 7 – BÂTIMENT DE SERVICES DE LA PATINOIRE MULTISPORT COUVERTE ET ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX**

Considérant la recommandation de paiement de la firme Monty & Associé., en date du 6 novembre dernier, pour la construction du bâtiment de services pour la patinoire multisport couverte, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 7 au montant de 59 165,37 \$, taxes incluses, à Athéna Construction 2021 Inc. et de procéder à l'acceptation finale des travaux.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 925-25 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU BRANCHE 5 DE LA RIVIÈRE BARBUE, RÉPARTITION PARTIELLE

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement numéro 925-25 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau branches 5 de la rivière Barbue, répartition partielle.

DÉPÔT DU PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 925-25 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU BRANCHE 5 DE LA RIVIÈRE BARBUE, RÉPARTITION PARTIELLE

M. Éric Ménard dépose le projet de règlement numéro 925-25 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de

nettoyage et d'entretien du cours d'eau Branche 5 de la rivière Barbue, répartition partielle.

**RÉSOLUTION 11-252-25
DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'UTILISATION À DES FINS AUTRES QU'AGRICOLES D'UNE PARTIE DES LOTS 3 516 000 ET 3 517 963**

Considérant la demande d'autorisation à la CPTAQ reçue et ayant pour objet l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 3 516 000 et 3 517 963 du cadastre du Québec;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation actuelle de la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant qu'il ne semble pas y avoir de conséquences négatives sur les activités agricoles, puisque le terrain est déjà utilisé à des fins agricoles et que l'activité est complémentaire à l'agriculture, puisqu'elle est directement liée à un produit agricole;

Considérant que la demande vise à moderniser le traitement des matières résiduelles fertilisantes (MRF) dans le secteur;

Considérant que le demandeur s'engage à respecter les normes de Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), du ministère de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Municipalité d'Ange-Gardien et de tout autre palier gouvernemental;

Considérant l'absence d'impact défavorable pour la zone et les activités agricoles;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la LPTAA sont respectés;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la demande d'autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricoles présentées à la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-253-25
AUTORISATION TRAVAUX D'INSTALLATION DE CONDUITE DE GAZ – FERME GRENIER ET ROUTE 235**

Considérant que la compagnie Énergir doit faire des nouvelles installations de conduite de gaz naturel sur le rang Séraphine et la route 235;

Considérant qu'Énergir a déposé les plans pour approbation par la Municipalité;

Considérant qu'Énergir a reçu la confirmation du MTQ pour la conformité du travail;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien approuve les travaux à exécuter par la compagnie Énergir et autorise madame Brigitte Vachon, directrice générale et monsieur Alexandre

Lamarre, directeur des services techniques à signer pour et au nom de la Municipalité la demande de consentement municipal.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-254-25

DÉROGATION MINEURE – INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE NE RESPECTANT PAS LA SUPERFICIE MAXIMALE D’AFFICHAGE POUR UN ÉTABLISSEMENT AINSI QUE LE DÉGAGEMENT ENTRE LA PARTIE LA PLUS BASSE D’UNE ENSEIGNE ET LE SOL – 98 ROUTE 235 – LOTS 3 519 199, 3 519 203 ET 3 519 204

Considérant la réception d'une demande d'un requérant qui souhaite installer une enseigne ne respectant pas la superficie maximale d'affichage pour un établissement ainsi que le dégagement entre la partie la plus basse d'une enseigne et le sol au 98, route 235;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les différents éléments transmis par le requérant;

Considérant que les activités de l'établissement rendent la situation très exceptionnelle et que le requérant subit un préjudice sérieux en ce qui a trait au respect de la superficie d'affichage maximale, puisque le commerce propose une variété de produits et de services hors de l'ordinaire, tout en ayant un système centralisé;

Considérant que la superficie maximale d'affichage pour un établissement proposée dans la présente demande est à peine plus élevée que celle qui a été analysée et autorisée le 14 mai 2018 par le conseil municipal, ce qui rend son caractère mineur;

Considérant que la demande est considérée à caractère mineur quant à la différence du dégagement entre l'enseigne et le sol, soit 31 centimètres;

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins, puisque ceux-ci possèdent souvent autant, voire même plus d'enseignes sur leur propriété, puisqu'ils possèdent plus d'un établissement commercial, sans système centralisé;

Considérant que le requérant semble être de bonne foi puisque celui-ci a déposé une demande pour obtenir un certificat d'autorisation pour son enseigne et qu'il a procédé à l'inventaire total de son affichage;

Considérant que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du plan d'urbanisme, qui est de concentrer les activités commerciales au meilleur emplacement disponible dans le noyau urbain, et plus principalement à proximité de l'autoroute 10;

Considérant la recommandation à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme d'accorder la dérogation mineure;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- D'autoriser une superficie d'affichage de 152.52 m² au lieu de 135,57 m², comme mentionné à la résolution 05-101-18,

accordant une dérogation mineure faisant augmenter la superficie d'affichage maximale de 60 m² comme mentionné à l'article 11.7 tableau 11-2 note de bas de page (c) du règlement de zonage numéro 617-05.

- D'autoriser un dégagement minimal de 2,69 mètres entre la partie la plus basse de l'enseigne et le sol pour une affiche se situant à moins de 3 mètres de l'emprise de la voie de circulation au lieu de 3 mètres, comme mentionné à l'article 11.2.10 du règlement de zonage numéro 617-05.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-255-25

PROJET D'ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX – HABITATIONS MATHIEU RIVARD – COMPENSATIONS POUR FINS DE PARC

Considérant le projet de lotissement de 9433-5478 Québec inc. sur les lots 3 518 081, 4 971 594, 4 058 251, 3 974 721 et 3 518 152 du cadastre du Québec;

Considérant que l'article 7.1 du règlement de lotissement stipule qu'une compensation pour fins de parcs de 10 % de la valeur du terrain visé doit être versée à la Municipalité pour toute opération cadastrale (sauf quelques exceptions) en argent ou en terrain;

Considérant que le projet Phase 4 de la Volière nécessite une telle opération cadastrale;

Considérant le rapport d'évaluation produit par Sylvestre Leblond & Associés de mars 2025;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu que le conseil municipal autorise le versement de la contribution financière de 9433-5478 Québec inc. en argent, tel le montant prévu dans le rapport de Sylvestre Leblond & Associés de mars 2025.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-256-25

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 923-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA SUPERFICIE BRUTE DE PLANCHER COMMERCIAL MAXIMALE DANS CERTAINS SECTEURS AINSI QUE LA DISPOSITION RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT DÉROGATOIRE ET LE NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT DANS LE CAS DE CERTAINS USAGES COMMERCIAUX

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 923-25 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant la révision de la superficie brute de plancher commercial maximale dans certains secteurs ainsi que la disposition relative à l'agrandissement dérogatoire et le nombre de cases de stationnement dans le cas de certains usages commerciaux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-257-25
ACHAT DE FLEURS ANNÉE 2026

Considérant la soumission reçue de l'entreprise Les Jardins de Pierre-Yves et Sylvie Enr., pour l'achat de fleurs en 2026, il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser l'achat de 90 paniers fleuris, 8 pots décoratifs et 50 végétaux de type zinnias pour un montant de 8 881,50 \$, taxes en sus, selon l'offre de services soumise en date du 3 novembre dernier.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-258-25
ADHÉSION AUX FLEURONS DU QUÉBEC

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien, par souci d'embellissement de son territoire, investit annuellement pour améliorer et entretenir ses espaces publics et ses espaces verts;

Considérant que *Les Fleurons du Québec* visent à reconnaître l'effort fourni par les collectivités pour améliorer la qualité visuelle de leur milieu de vie et à la maintenir;

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien adhère pour les trois prochaines années aux *Fleurons du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-259-25
ORGANISATION DU CAMP DE JOUR 2026

Considérant la proposition d'entente reçue par le Groupe Domisa inc, division Youhou pour la gestion du camp de jour 2026;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu, d'accorder un contrat pour la gestion du camp de jour 2026 à la firme Le Groupe Domisa inc., division Youhou selon l'offre soumise et de fixer les mêmes contributions soient :

- De fixer la contribution de la Municipalité à 30 % des frais d'inscription par semaine (huit semaines), par enfant résident à Ange-Gardien;
- De fixer la contribution de la Municipalité à 30 % des frais de garde hebdomadaires pendant la durée du camp;
- De fixer la contribution de la Municipalité à 50 % des frais d'inscriptions aux sorties du camp de jour qui seront remboursées aux parents ou tuteurs sur présentation de pièces justificatives seulement.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-260-25
DEMANDE DU SUBVENTION AUPRÈS D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser madame Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, à procéder aux démarches nécessaires à la demande de financement pour cinq (5) emplois d'animateurs et/ou

d'accompagnateurs pour le camp de jour 2026 auprès d'Emplois d'été Canada.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-261-25
PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III)

Considérant que le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser une de ses représentantes à signer cette demande;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme avoir lu et compris les modalités d'application, confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-262-25
INSTALLATION D'UN INTERPHONE À LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant que, suite à une rencontre avec le comité de la bibliothèque, il a été discuté qu'il serait opportun d'installer un interphone entre l'ascenseur et le bureau des bénévoles afin que ceux-ci puissent débarrer la porte menant à la bibliothèque, de leur bureau, facilitant ainsi l'accès à la bibliothèque des usagers de l'ascenseur;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'un interphone dans le local de la bibliothèque selon l'offre reçue de la compagnie Alarme JP.com au montant de 1 100 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE PROMULGATION

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 11-263-25 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL 19h
Lundi 8 décembre 2025

RÈGLEMENT NUMÉRO 923-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA SUPERFICIE BRUTE DE PLANCHER COMMERCIAL MAXIMALE DANS CERTAINS SECTEURS AINSI QUE LA DISPOSITION RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT DÉROGATOIRE ET LE NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT DANS LE CAS DE CERTAINS USAGES COMMERCIAUX

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Ange-Gardien, qu'à sa séance ordinaire du 17 novembre 2025, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 923-25 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant la révision de la superficie brute de plancher commercial maximale dans certains secteurs ainsi que la disposition relative à l'agrandissement dérogatoire et le nombre de cases de stationnement dans le cas de certains usagers commerciaux.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au bureau municipal aux heures habituelles d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Donné à Ange-Gardien ce 2 décembre 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,
Brigitte Vachon

QUELQUES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Dates des séances du conseil pour l'année 2026;
- États financiers 2024 de l'Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville—Contribution de la municipalité;
- Subvention—Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration (PAVL-PPA);
- Adoption du règlement numéro 925-25 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau branche 5 de la rivière Barbué, répartition partielle;
- Autorisation de passage—La Boucle du Grand Défi Pierre Lavoie 2026





GRENIER
GARDANGEAIS
FERME DE PROXIMITÉ

BOUTIQUE libre-service



SEULEMENT 139\$
[VALEUR DE 163\$]

BOÎTE DE NOËL

2 paquets de creton	Péchés mignons aux canneberges
2 paquets de bacon	Saucisses brie & canneberges
5 livres de porc haché	Douzaine de beignes de Nammy
Boulettes à ragoût	Ketchup aux fruits
Jarrêts de porc	Livre de recettes des Éleveurs de porcs du Québec
Tourtine	C'est qui le Chef ?

Offre en quantité limitée - réservez les vôtres !

Pour commander, contactez Marie-Pier : marie-pier@greniergardangeois.ca
450 293-4696 poste 235



CARTE CADEAU

Offrez un cadeau local, original et pratique !

Carte cadeau électronique disponible sur notre site internet

Carte cadeau physique disponible en Boutique [lundi au vendredi entre 8h à 16h30]

Lundi au vendredi: 8h à 19h - Samedi et dimanche: 8h à 17h

Horaire inchangé durant les Fêtes

Modes de paiement : débit, crédit et argent comptant

609, rang Séraphine, Ange-Gardien

450 293-4696 - greniergardangeois.ca

Votre renouvellement hypothécaire arrive en 2025 ?

Communiquer avec nous pour vérifier l'économie à faire sur le plus gros prêt de votre vie



Nous travaillons avec plus de 23 institutions financières Services Gratuits !

- **Préautorisation**
- **Achat**
- **Renouvellement**
- **Refinancement**
- **Projets rénovations**
- **Consolidation de dettes**



Lanza Thériault

courtier hypothécaire

579-488-1117

rtheriault@hypotheca.ca

HYPOTHECA

2040, route 112, St-Césaire, QC, J0L1T0

Lily Morel

courtier hypothécaire

514-999-4491

lmorel@hypotheca.ca



**EST-CE QUE VOTRE DEMEURE RÉPOND ENCORE À
VOS BESOINS ?**

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSEZ À VENDRE ?

**NOUS SOMMES DANS LE COIN,
CONTACTEZ-NOUS !**



ALEXANDRE ARÈS
Courtier immobilier
Résidentiel et commercial
C. 450 775-2737
B. 450 378-4120



MICHEL ARÈS
Courtier immobilier
Résidentiel et commercial
C. 450 775-1657
B. 450 378-4120



Équipe
Courtiers
immobiliers
Arès

RE/MAX
Professionnel inc.
Agence immobilière



François Robert inc.

François Robert 526, rang Séraphine
Président Ange-Gardien JOE 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com
Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

**Déneigement
résidentiel
et commercial**



ÉLECTRIQUE
LANCTOT • GAUDREAU • COTE
lgcelectrique.com

632, rue Principale Est
Farnham, Québec J2N 1M1
450-293-3608
admin@lgcelectrique .com

**ANDRÉANNE
LAROUCHE**

Députée de Shefford

🏠 400, rue Principale, bureau 101
Granby (Québec) J2G 2W6
☎ (450) 378-3221
✉ andreanne.larouche@parl.gc.ca



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

Audrey Bogemans

Députée d'Iberville

Bureau de circonscription

715 boul. Iberville, suite 102
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc,
J2X 4S7
450 346-1123

Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca



CALENDRIER DES collectes 2026



Gazon interdit
dans le bac brun!

Attention!
Changements d'horaire en 2026



Ange Gardien

www.infoange.ca



Ligne Info-Collectes
450 693-2326 / 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca



135, ch. du Ruisseau-Saint-Louis Est
(route 227), Marville

275, route 112, Saint-Césaire

Rendez-vous au
www.mrcrouville.qc.ca

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



RÉCUPÉRATION



RÉSIDUS ALIMENTAIRES



ORDURES

INSCRIPTION EN LIGNE

OBLIGATOIRE !



SAPINS DE NOËL



RÉSIDUS VERTS



BRANCHES



RÉSIDUS VOLUMINEUX

Dates limites : 26 avril et 18 octobre

Dates limites : 22 mars, 28 juin et 27 septembre

Nouveau !



Téléchargez
notre application
InfoCollectes+



Calendrier des collectes selon
votre adresse, rappels, formulaires
d'inscription, consignes de tri, etc.